

L'Industrielle Alliance publie son rapport de gestion et ses états financiers 2008 et divulgue sa valeur intrinsèque

La société déclare un dividende de 0,2450 \$ par action ordinaire

Québec, le 13 février 2009 – L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« Industrielle Alliance » ou « la société ») a publié aujourd'hui son rapport de gestion et ses états financiers pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2008. Les principaux éléments des résultats financiers de la société avaient été divulgués, par voie de communiqué de presse, le 26 janvier 2009. Les résultats financiers publiés aujourd'hui sont conformes à ceux publiés le 26 janvier 2009. Le rapport de gestion et les états financiers sont disponibles sur le site Internet de la société (www.inalco.com) et ont été déposés sur le site SEDAR (www.sedar.com).

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2450 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera payable au comptant le 16 mars 2009 à tous les actionnaires ordinaires inscrits le 24 février 2009.

Le conseil d'administration a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,2875 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A, série B. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2009 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 27 février 2009.

Le conseil d'administration a déclaré le paiement d'un dividende trimestriel de 0,5391 \$ par action privilégiée à dividende non cumulatif de catégorie A, série C. Ce dividende sera payable au comptant le 31 mars 2009 à tous les actionnaires privilégiés inscrits le 27 février 2009.

Notons par ailleurs que tous les dividendes versés par l'Industrielle Alliance sur ses actions ordinaires et privilégiées depuis le 1^{er} janvier 2006 sont des dividendes déterminés aux termes de la règle du crédit d'impôt bonifié sur les dividendes contenue dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans toute loi fiscale provinciale et territoriale correspondante. À moins d'indication contraire, tous les dividendes que versera désormais la société seront des dividendes déterminés conformément à cette règle.

Valeur intrinsèque

La société a divulgué sa valeur intrinsèque pour l'année 2008. Ainsi, au 31 décembre 2008, la valeur intrinsèque de l'Industrielle Alliance s'élevait à 2 510 millions de dollars, soit à 31,26 \$ par action ordinaire. Il s'agit d'une diminution de 7,2 % par rapport à la valeur calculée au 31 décembre 2007, avant le paiement des dividendes aux actionnaires ordinaires, et de 9,9 %, après le paiement de ces dividendes. La diminution de la valeur intrinsèque s'explique principalement par la chute des marchés boursiers en 2008 (l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto a perdu 35 % de sa valeur) et par la baisse des taux d'intérêt.

Les composantes récurrentes de la valeur intrinsèque, soit celles à l'égard desquelles la société exerce un certain contrôle, ont ajouté 11,2 % à la valeur intrinsèque en 2008. Depuis que la société calcule sa valeur intrinsèque, les composantes récurrentes ont toujours fait progresser la valeur intrinsèque d'un peu plus de 10 %.

La valeur intrinsèque a été touchée par plusieurs éléments non récurrents en 2008. Ces éléments ont fait diminuer la valeur intrinsèque par action ordinaire de 6,66 \$ (ou de 19,1 %). Le plus important de ces éléments a été la baisse des marchés boursiers, qui a fait réduire la valeur intrinsèque par action ordinaire de 5,35 \$ (ou de 15,3 %).

Les changements d'hypothèses effectuées relativement aux provisions mathématiques à la fin de l'année 2008 ainsi qu'une réduction du taux d'actualisation (de 7,25 % à 6,50 %) et du rendement de l'avoir des actionnaires aux fins de calcul de la valeur intrinsèque (de 4,25 % à 3,50 %) ont généré une diminution de la valeur intrinsèque par action ordinaire de 0,70 \$ (ou de 2,0 %).

La société continue par ailleurs de se démarquer par sa capacité à générer de nouvelles ventes rentables. La valeur des nouvelles ventes a ainsi atteint 1,53 \$ par action ordinaire au cours de l'année 2008, ce qui a contribué à faire hausser la valeur intrinsèque de 4,4 %. La valeur intrinsèque des nouvelles ventes est particulièrement significative, car elle permet de juger de la rentabilité des produits et des services offerts par la société.

Soulignons que le ratio de la valeur intrinsèque par rapport à la valeur comptable a légèrement diminué, passant de 1,66x au 31 décembre 2007 à 1,54x au 31 décembre 2008.

Valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque	Contribution à la valeur intrinsèque	Valeur intrinsèque par action ordinaire
	(Millions \$)	(%)	(\$)
Valeur intrinsèque au 31 décembre 2007	2 787	--	34,92
Éléments récurrents			
Croissance anticipée de la valeur intrinsèque	188	6,8	2,36
Nouvelles ventes	123	4,4	1,53
Total partiel	311	11,2	3,89
Éléments non récurrents			
Gains (pertes) d'expérience – liés aux marchés boursiers	(427)	(15,3)	(5,35)
Gains (pertes) d'expérience – autres	(37)	(1,4)	(0,47)
Changements d'hypothèses (y compris taux d'actualisation et rendement de l'avoir des actionnaires)	(56)	(2,0)	(0,70)
Changements aux exigences de solvabilité	66	2,4	0,83
Acquisitions	(67)	(2,4)	(0,84)
Baisse de la valeur des PCAA non bancaires	(11)	(0,4)	(0,13)
Total partiel	(532)	(19,1)	(6,66)
Changements à la structure du capital	19	0,7	0,05
Variation totale de la valeur intrinsèque en 2008	(202)	(7,2)	(2,72)
Valeur intrinsèque au 31 décembre 2008, avant dividendes	2 585	--	32,20
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires	(75)	(2,7)	(0,94)
Valeur intrinsèque au 31 décembre 2008	2 510	(9,9)	31,26

Pour calculer la valeur intrinsèque, la société utilise un certain nombre d'hypothèses qui reflètent l'environnement financier actuel et qui sont cohérentes avec les meilleures estimations utilisées par l'actuaire désigné dans l'évaluation des provisions mathématiques. Au nombre de ces hypothèses figure la prime de risque. Pour calculer la valeur intrinsèque au 31 décembre 2008, la société a utilisé, comme dans les années antérieures, une prime de risque de 3 %. Compte tenu du contexte financier actuel et de l'importance qu'a prise la prime de risque dans l'économie, la société a considéré cette année un test additionnel mesurant l'effet d'une hausse de 3 % de la prime de risque. Ce test montre qu'une hausse de 3 % de la prime de risque ferait diminuer la valeur intrinsèque de 29 %, soit de 735 millions de dollars (9,15 \$ par action ordinaire). La valeur intrinsèque s'établirait alors à 1 775 millions de dollars, ou à 22,11 \$ par action ordinaire.

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto, le conseil d'administration de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a autorisé la société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 18 février 2009 et le 17 février 2010, jusqu'à concurrence de 3 900 000 actions ordinaires, représentant approximativement 4,86 % de ses 80 330 771 actions ordinaires émises et en circulation au 11 février 2009.

En vertu de cette autorisation, les rachats s'effectueront au prix du marché, par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément aux règles et aux politiques de cette dernière. Les actions ordinaires ainsi rachetées seront annulées.

La moyenne quotidienne des opérations sur les actions ordinaires de la société a été de 283 604 à la Bourse de Toronto au cours des six derniers mois civils complets (la « moyenne quotidienne des opérations »). Considérant que la société peut racheter jusqu'à concurrence de 25 % de la moyenne quotidienne des opérations durant un jour de Bourse donné, elle peut donc racheter 70 901 actions ordinaires par jour.

L'Industrielle Alliance estime que le rachat de ses actions ordinaires représenterait une utilisation appropriée de ses fonds et serait dans le meilleur intérêt de la société et de ses actionnaires.

La société pourra, sous réserve d'avoir obtenu l'approbation préalable de la Bourse, passer des contrats sur produits dérivés dans le cours normal de ses activités, y compris des contrats à terme, en vertu desquels elle pourra acheter ses actions ordinaires.

En temps normal, la société utilise le programme de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités afin d'éliminer tout effet de dilution occasionné par l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du programme d'options d'achat d'actions ou lors d'acquisition d'entreprises. Cependant, la société ne compte pas racheter ses actions pour éliminer l'effet de dilution occasionné par l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du programme d'options d'achat d'actions tant que la situation financière au pays ne se sera pas stabilisée.

Les actionnaires peuvent obtenir sans frais un exemplaire des documents déposés auprès de la Bourse de Toronto relativement à l'offre, en écrivant au secrétaire de l'Industrielle Alliance.

Rachat d'actions

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuellement en cours, qui a débuté le 15 février 2008 et qui prendra fin le 14 février 2009, la société a racheté, jusqu'à ce jour, 134 350 actions ordinaires, à un cours moyen de 35,96 \$, pour un montant total d'environ 4,8 millions de dollars. Les actions ordinaires ainsi rachetées ont été annulées.

Les rachats ont été effectués afin d'éliminer l'effet de dilution des actions ordinaires émises en 2008 dans le cadre du programme d'options d'achat d'actions de la société et de l'acquisition de L'Excellence, Compagnie d'assurance-vie (l'acquisition de L'Excellence a été complétée le 31 janvier 2008).

La société n'anticipe pas faire de nouveaux rachats au cours des jours qui restent avant l'échéance de la présente offre publique de rachat d'actions.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société publie son information financière conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR). De plus, la société utilise, à l'occasion, certaines mesures financières non conformes aux PCGR – données ajustées – touchant, notamment, le bénéfice, le bénéfice par action et le rendement des capitaux propres. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont toujours clairement indiquées, accompagnées des mesures financières conformes aux PCGR et comparées avec ces dernières afin d'en établir la concordance. La société est d'avis que ces mesures non conformes aux PCGR fournissent des renseignements utiles aux investisseurs et aux analystes financiers afin qu'ils puissent mieux comprendre les résultats financiers et effectuer une meilleure analyse du potentiel de croissance et de rentabilité de la société. Ces mesures financières non conformes aux PCGR présentent une autre façon d'évaluer des aspects des activités de la société et peuvent faciliter la comparaison des résultats d'une période par rapport à une autre. Comme les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée, il est possible qu'elles diffèrent des mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par d'autres sociétés. La société incite fortement les investisseurs à consulter l'intégralité de ses états financiers et de ses autres rapports déposés auprès d'organismes publics, et à ne pas se fier à une mesure financière unique, quelle qu'elle soit. À noter que les données relatives au ratio de solvabilité, à la valeur intrinsèque et à la valeur ajoutée des ventes, ainsi que, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les données ajustées ne sont pas assujetties aux PCGR.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs sur les activités, les objectifs et les stratégies de l'Industrielle Alliance, ainsi que sur la situation financière de la société et son rendement. De façon générale, on peut reconnaître, mais pas toujours, la nature prospective de tels énoncés à l'usage de mots tels que « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « être d'avis », « continuer » ou d'autres expressions semblables, dans leur forme affirmative, négative ou conditionnelle. Sauf indication contraire, toute information prospective présentant des résultats prospectifs sur les activités, la situation financière ou les flux de trésorerie a été approuvée par la direction à la date du présent communiqué.

Les énoncés prospectifs comportent des risques ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de l'Industrielle Alliance s'écartent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels de la société, mentionnons l'évolution de la réglementation gouvernementale ou des lois fiscales, la concurrence, l'évolution technologique, les marchés financiers mondiaux, les taux d'intérêt, l'évolution des données démographiques, les fluctuations de la demande et les changements de comportement des consommateurs à l'égard des produits et des services de la société, la survenance d'événements catastrophiques et les conditions économiques générales au Canada ou ailleurs dans le monde. Les lecteurs trouveront une description des facteurs importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs dans le rapport de gestion du plus récent rapport annuel de l'Industrielle Alliance.

Cette liste de facteurs ne contient pas tous ceux qui pourraient avoir une influence sur quelque énoncé prospectif que ce soit de l'Industrielle Alliance. Ces facteurs et d'autres doivent être analysés de près et les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de l'Industrielle Alliance. Lorsque des énoncés prospectifs sont par ailleurs donnés à titre indicatif sur les résultats financiers futurs de l'Industrielle Alliance, ils ont pour but d'aider les investisseurs à comprendre l'incidence des plans et des objectifs actuels de la société sur son bénéfice. La société peut également faire part d'objectifs de temps à autre. Un objectif doit être interprété comme un énoncé sur les buts visés par la direction dans sa gestion de la société, et non comme une prévision que l'objectif sera atteint.

L'Industrielle Alliance ne s'engage nullement à réviser ces énoncés prospectifs ni à en publier une mise à jour pour tenir compte d'événements, de circonstances ou de faits postérieurs à la date du présent communiqué, qu'ils soient prévisibles ou non, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

À propos de l'Industrielle Alliance

Fondée en 1892, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes qui offre une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de REER, de fonds mutuels et de fonds distincts, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et services de la société sont offerts sur base individuelle ou collective. Quatrième société d'assurance de personnes en importance au Canada, l'Industrielle Alliance est à la tête d'un grand groupe financier, présent dans toutes les régions du pays de même que dans l'ouest des États-Unis. L'Industrielle Alliance contribue au mieux-être financier de plus de 3 millions de Canadiens et de Canadiennes, emploie plus de 3 300 personnes et administre et gère un actif de plus de 49 milliards de dollars. Le titre de l'Industrielle Alliance est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG. L'Industrielle Alliance compte parmi les 100 sociétés publiques les plus importantes au Canada.

- 30 -

Information

Jacques Carrière, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. bureau : 418 684-5275; cellulaire : 418 576-3624

Courriel : jacques.carriere@inalco.com; site Internet : www.inalco.com